

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-six  
le LUNDI 13 AVRIL à dix-huit heures trente minutes  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 07 Avril 2026  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération  
N° 2026/10

**Etaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
M. Serge BONNAIRE (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence).

### **OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

La séance ouverte, Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Dimanche 29 Mars 2026.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le procès-verbal annexé à la présente délibération.

Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 14/04/2026

Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**

La Secrétaire,  
**Marie-Laurence BERQUEZ.**



REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

**14 AVR. 2026**